

## **« La Croix-Rouge et mon pays » dans cinq pays d'Asie**

Afin de mieux faire connaître dans le monde les principes humanitaires de la Croix-Rouge, le CICR a créé un « Manuel scolaire », complété par un « Livre du Maître », pour être distribué dans les écoles d'Afrique et d'Asie.<sup>1</sup> En outre, à l'intention des forces armées a été élaboré également le « Manuel du Soldat ». Les deux premiers ouvrages inculquent aux écoliers, par de courts textes illustrés, les principes humanitaires fondamentaux, alors que le « Livre du Soldat » est axé sur les dispositions essentielles des Conventions de Genève proprement dites.

Le « Manuel scolaire » et le « Livre du Maître » ont été réalisés en éditions française et anglaise. Vingt-trois Etats africains ont reçu un nombre total de 240.000 exemplaires dans les deux versions.

Cependant, pour l'Asie, le problème de la multiplicité des langues vernaculaires et des traditions a nécessité une adaptation des textes et illustrations, afin que chaque écolier puisse lire « La Croix-Rouge et mon pays » dans sa langue et regarder des illustrations reproduisant ce qu'il voit autour de lui.

C'est ainsi que le Comité international a envoyé en 1969 les projets du « Manuel scolaire » et du « Livre du Maître », accompagnés d'un questionnaire, aux différents gouvernements et Sociétés nationales de la Croix-Rouge d'Extrême-Orient. En outre, des exemplaires du « Livre du Soldat » ont été joints à ces envois.

Dans chaque pays, s'est constituée une commission mixte, réunissant des représentants des Ministères de l'Education et des personnalités de la Croix-Rouge, qui ont étudié les maquettes et déterminé les modifications principales à apporter à leur édition.

Cette participation effective des organes dirigeants et de la Société nationale de chaque Etat a grandement facilité la tâche du CICR.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Voir *Revue internationale*, mars et décembre 1969.

Un représentant du CICR s'est rendu, du 15 janvier au 15 avril 1970, dans cinq pays d'Asie afin de mettre au point les derniers détails concernant l'édition et le nombre d'exemplaires nécessaire dans l'enseignement primaire de ces différents pays, ainsi que pour étudier les modalités pratiques et financières d'impression.

C'est ainsi que M. J.-M. Laverrière a pris contact avec les gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge d'Indonésie <sup>1</sup>, de Singapour, de Malaisie <sup>1</sup> (y compris Sabah et Sarawak), du Laos et de la Thaïlande <sup>1</sup>. Tous ont exprimé le désir de recevoir ces publications du CICR, au total 410.000 exemplaires, qui seront imprimés à Singapour en six langues.

L'Indonésie prévoit une diffusion de 100.000 exemplaires en bahasa indonesia, Singapour, 80.000 exemplaires en anglais, la Malaisie, 80.000 exemplaires en malais, 20.000 en chinois et 30.000 en anglais, alors que le Laos attend 50.000 exemplaires en lao, et la Thaïlande, 50.000 exemplaires en thaï. Par ailleurs, le « Livre du Maître » sera diffusé à 30.000 exemplaires en Indonésie, 15.000 exemplaires à Singapour, 30.000 exemplaires en Malaisie, et 5.000 exemplaires au Laos. Toutes ces éditions seront utilisables dans les écoles dès le mois de janvier 1971.

Un second voyage permettra au CICR de poursuivre l'œuvre entreprise dans huit autres pays asiatiques.

La large participation des gouvernements et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge à l'action du CICR en ce qui concerne le « Manuel scolaire » ainsi que le « Livre du Maître » a démontré l'intérêt suscité par le projet, et le désir d'élargir la diffusion des principes humanitaires auprès de la jeunesse.

---

<sup>1</sup> *Hors-texte.*